

MAIRIE DE



UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER



Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 24

Date de la convocation : 3 octobre 2006

N°78

L'an deux mille six et le neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, MM SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme RAMON BOTONNET, M. ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mme ANTOINE.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
Mme CARRETIER en faveur de Mme DE HULLESSEN
Mme PETIT en faveur de M. MORENO

ABSENTS : Mme HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR

CESSION DE TERRAIN

Rapporteur: Monsieur COMBE

M. et Mme GUYONNET propriétaires mitoyens des parcelles cadastrées CH 134 et CI 3 ont fait savoir qu'ils souhaiteraient acquérir une partie de ces parcelles, qui font partie du domaine privé de la commune.

Ces terrains n'ayant aucune utilité pour la commune, il est proposé au Conseil Municipal :

- de le céder à M. et Mme GUYONNET, au prix de 6€/m², un terrain d'une superficie d'environ 132 m², à extraire des parcelles cadastrées CH 134 et CI 3.
- de dire que les frais relatifs à cette cession (géomètre, notaire ...) seront à la charge de l'acquéreur
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 13 OCT. 2006
et publication
le 13 OCT. 2006



Le Maire